

Régisseur principal h/f

Cadre d'emplois des **techniciens territoriaux (catégorie B)**
Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Géré par GRAND BOURG AGGLOMÉRATION (74 communes – 135 000 habitants), le Conservatoire d'agglomération (labellisé conservatoire à rayonnement départemental) est un équipement culturel majeur d'intérêt communautaire, employant plus de 60 agents. Espace de pratique et d'apprentissage, c'est un lieu ouvert et vivant où se côtoient près de 900 enfants, adolescents, praticiens amateurs et, parfois, élèves en voie de professionnalisation. Près de 30 disciplines y sont enseignées, mêlant l'éveil musical, la pratique instrumentale, vocale ou théâtrale à des parcours de formation plus théoriques. L'établissement a intégré en 2022 ses nouveaux locaux au centre de la Ville Chef-Lieu et vient compléter le maillage territorial des équipements culturels structurants de la Ville de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie de son agglomération qui œuvrent sous la conduite des collectivités au service public de la culture en direction du plus grand nombre, facteurs de cohésion sociale et territoriale. Le conservatoire constitue en outre la tête du pont du réseau des écoles de musique publiques et associatives de l'agglomération qu'il anime et développe dans une logique de complémentarité.

www.grandbourg.fr

Missions

Sous la responsabilité du Directeur adjoint du Conservatoire d'Agglomération, vous assurez la régie principale liée au fonctionnement du conservatoire et de l'amphithéâtre d'agglomération (usages liés à l'activité du conservatoire et aux locations de tiers, institutions, associations, entreprises...). Vous assurez également les liens de travail fréquents avec les directions dans le cadre de la gestion de l'amphithéâtre.

Ainsi, vos missions sont les suivantes :

- Concevoir et superviser la mise en œuvre de dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un évènement.
- Coordonner les solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles.
- Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes.
- Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement d'un lieu d'accueil.
- Conduire une équipe technique de faisabilité et la traduire en fiches techniques.
- Concevoir et créer les installations techniques et artistiques,
- Concevoir un plan d'implantation et recenser le matériel nécessaire.
- Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires.
- Coordonner les interventions des techniciens et contrôler l'application des règles de travail, de sécurité et d'hygiène.
- Assurer la régie pendant les spectacles.
- Vérifier et assurer le suivi des installations et de leur conformité.
- ...

Profil du candidat

- Connaissances avérées en matière de régie principale et de son, captation et montage vidéo,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Concevoir et planifier des mises en œuvre,
- Proposer et négocier les modalités de mise en œuvre des projets en cohérence avec les orientations de l'établissement,
- Aisance relationnelle, Adaptation aux différents publics et interlocuteurs,
- Maîtrise de soi,
- Autonomie : Sens de l'anticipation et de l'initiative,
- Rigueur,
- Discrétion, Réserve.
- Sens du service public

Spécificités du poste



Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024



Temps complet : 37h – 12 jours de RTT



Lieux de travail : Conservatoire d'agglomération



Rémunération statutaire

+ Avantages sociaux (CNAS)*
+ Titres Restaurant*
+ Prévoyance*
+ Participation employeur
complémentaire santé*
(*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV **ET** lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : www.grandbourg.fr, rubrique « offre d'emploi »
- par mail à recrutements@grandbourg.fr

Pour le 11 juillet 2024, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature :
DGA CPCSS CRD REGISSEUR PPAL

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter :

François LE GALL, Directeur adjoint du Conservatoire d'Agglomération :
françois.legall@grandbourg.fr